

Rencontres-terrain du Réseau pour les Alternatives Forestières



Réseau pour les Alternatives Forestières

**Vendredi 04 et samedi 05 avril 2014 au
Château de Ligoure (Haute-Vienne)**

Les rencontres de RELIER sont un moment de d'échanges de pratiques et de méthodes par des acteurs du monde rural.

C'est l'occasion pour chacun de présenter, dans un cadre convivial, son expérience, ses réussites mais aussi ses difficultés dans la mise en œuvre des projets, afin d'en tirer les enseignements et de faciliter l'émergence d'initiatives innovantes et adaptées à la diversité des territoires.

Cette édition est organisée par le **Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF)**, sur un lieu de pratique d'un de ses membres actifs.

Dans un cadre où les ressources forestières sont de plus en plus convoitées et où malgré les discours, tous les cadres sociaux et écologiques de l'exploitation forestière risquent fort d'être dissous par des intérêts industriels, financiers ou politiques, il appartient à la société civile de s'emparer de la question fondamentale de l'avenir de ce patrimoine commun qu'est la forêt.

Et pour cela il faut informer, montrer les alternatives, provoquer le débat, construire ensemble des propositions innovantes et réalistes. C'est l'objectif du **Réseau pour les Alternatives Forestières**.

Le thème de la rencontre

Depuis 2010, la question de la propriété forestière revient régulièrement dans les débats du RAF. La réflexion a conduit le RAF à s'interroger sur le rôle du propriétaire et sur l'envie de citoyens de devenir propriétaire de forêt.

Ces deux journées seront l'occasion de mieux connaître les envies qui poussent à concrétiser un achat et d'appréhender les choix et responsabilités techniques, sociales et économiques que cela implique.

Au-delà du rapport à la forêt, à cet écosystème vivant, nous aborderons les attentes du propriétaire en terme d'accompagnement et de liens au territoire et à ses acteurs : type de forêts, possibilités de formations, réseaux

d'informations, usagers de la forêt, conseillers techniques, administration, travailleurs, acheteurs de bois,...

Le Réseau pour les Alternatives Forestières souhaite surtout porter le débat sur les choix qui s'offrent aux propriétaires en terme d'itinéraires techniques et de choix sociaux : quelles forêts choisir ? Quelles valorisations de la forêt ? Comment nouer des relations de confiance avec les intervenants techniques ? Quels équipements prévoir ? Quel matériel utiliser ?

L'objectif de ces rencontres est d'étudier comment un propriétaire forestier peut appliquer la charte du RAF dans son contexte propre.

Les visites de terrain

Les deux matinées de la rencontre sont consacrées à la visite des forêts de Laurent et Emmanuelle.

Ces visites seront organisées dans leurs plus importantes parcelles situées à Feytiat et à Bonnac-la-Côte, près de Limoges.

A Feytiat la propriété couvre 38 hectares. Il s'agit essentiellement d'une forêt plantée entre 1980 et 2003 aussi bien en feuillus (chêne rouge, hêtre, merisier ...) qu'en résineux (douglas, épicéa de sitka...). Certaines plantations sont réussies, d'autres sont des échecs. Un chemin de randonnée traverse la

forêt de part en part et les promeneurs sont nombreux. On y trouve aussi deux petits étangs, loués pour la pêche et un chalet loué à l'année. La forêt est intégrée à une chasse privée constituée par un petit groupe de chasseurs de la région. Laurent et Emmanuelle y façonnent régulièrement du bois de chauffage grâce à un combiné à bois.

Cette visite sera l'occasion de se poser la question de la valorisation des bois et de la restructuration d'une forêt plantée.

La forêt de Bonnac est également péri-urbaine et traversée par un chemin de randonnée très fréquenté. Une période de non-gestion de plus de 30 ans s'est chargée de favoriser l'irrégularisation sur des parcelles. On y trouve en mélange des châtaigniers, des chênes, des

hêtres, des bouleaux, des douglas, des sapins pectinés, des pins sylvestres, des mélèzes ... Suite à la tempête de 1999, des plantations ont été réalisées sur 8 ha. Ici se pose le problème de l'intervention en coupe sélective « douce ». Les opérations menées se sont révélées décevantes sur le plan de la réalisation, les prélèvements étant trop forts. Se pose par ailleurs la question des cloisonnements... Sont-ils nécessaires ? Et bien sûr celle d'une bonne valorisation du bois. Cette forêt questionne sur la place des usagers et sur le rôle de l'administration dans le conseil des plantations post-tempête.

Un chantier de sciage mobile sera installé sur place afin d'illustrer une façon concrète de valoriser une coupe en transformant les arbres sur place plutôt qu'en les vendant bord de route.

Les ateliers

Pendant ces deux journées, nous allons parcourir ensemble le chemin qui mène le propriétaire vers des engagements pour sa forêt en cohérence avec ses rêves initiaux et les réalités du territoire.

Le premier après-midi sera consacré à analyser les motivations des citoyens pour devenir propriétaires, le parcours difficile pour trouver des parcelles, les choisir, se les approprier concrètement, se former, s'informer, affirmer et faire valoir ses choix de gestion.

Le deuxième après-midi abordera davantage la question des relations : relation à la forêt, aux usagers, aux travailleurs, à l'administration...

Un compte-rendu détaillé sera édité à l'issue de ces rencontres. Il servira de base de travail au RAF dans sa réflexion sur le foncier forestier.

Le nombre de participants étant limité à 40, nous prévoyons un travail en groupe complet. Ceci nécessitera beaucoup d'écoute, de respect du temps de parole et d'attention pour la construction collective.

Le programme prévisionnel de la rencontre

Jeudi 03 avril à partir de 19 h

Accueil convivial et rencontres informelles

Vendredi 04 avril

9h30-10h : Café-thé, accueil convivial, départ vers la forêt de Feytiat

10h30-12h30 : Visite des parcelles et de l'équipement sur place, débat

13h-14h15 : Pause déjeuner

14h15-15h : Balade dans la forêt du château de Ligoure

15h15-18h : Atelier « Devenir propriétaire forestier responsable : du rêve aux réalités »

19h : Repas puis soirée conviviale

Samedi 05 avril

8h-9h : Petit déjeuner, point organisation, départ vers la forêt de Bonnac-la-Côte

9h45-12h30 : Visite de forêt et du chantier de sciage mobile

13h-14h15 : Pause déjeuner

14h15-17h : Suite de l'atelier « Devenir propriétaire forestier responsable : du rêve aux réalités »

17h-17h30 : Fin des festivités : café, thé, rangement, départ...

Repas/hébergement

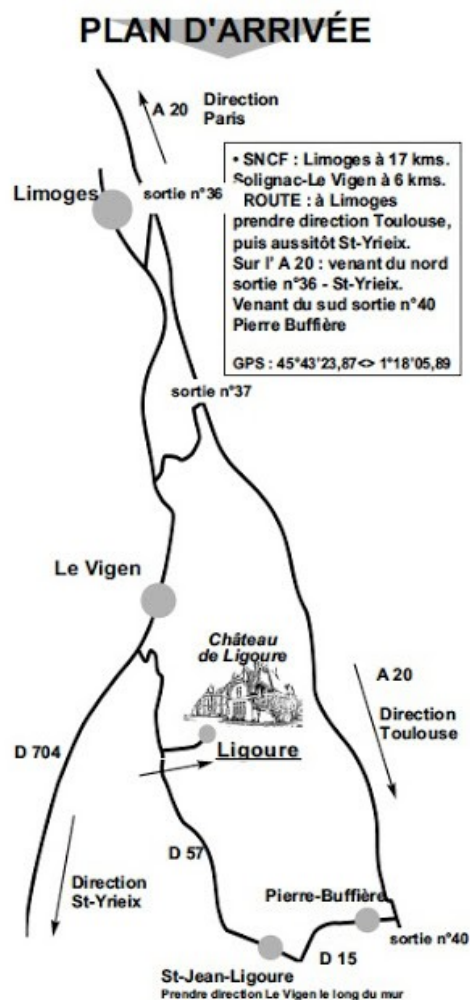
Les repas seront préparés sur place par Chantal avec le maximum de produits biologiques et/ou de la région, en essayant de privilégier les petits producteurs, notamment les exploitants du domaine de Ligoure. L'association du château de Ligoure gèrera l'hébergement : 19 chambres de 1 à 5 lits nous accueilleront. Pour découvrir le site : www.chateau-de-ligoure.blogspot.fr

Le ménage et l'entretien seront à la charge du groupe et il faudra aussi certainement aider Chantal pour la préparation des repas. Merci de nous préciser si vous suivez un régime spécial : sans gluten, sans blé, végétarien,...

Participation aux frais

L'hébergement est pris en charge par le Réseau pour les alternatives forestières. La participation aux frais est de : 40 € par personne. Pour ceux et celles qui n'ont pas besoin d'hébergement, la participation est de 12 €/jour.

Accès aux lieux



Rendez-vous le jeudi soir à partir de 19h ou le vendredi matin entre 9h30 et 10h.

Si nécessaire :

Anne Berthet : 06 59 71 71 81

Laurent Chaillet : 06 81 03 93 15

Château de Ligoure : 05 55 00 52 32

Inscription aux rencontres alternatives forestières

A nous retourner avant le 24 mars 2014 ou compléter le <http://goo.gl/aAEfb>

Par mail : contact.raf@reseau-relier.org

Par courrier : Anne Berthet, RELIER, 1, rue Michelet 12400 Saint-Affrique

Nom : Prénom : Structure :

Adresse : Tél : Portable :

Régime alimentaire spécifique :

Arrivera en train : Arrivera en voiture :

Sera présent dès le jeudi soir pour dîner et dormir :

Sera présent dès le jeudi soir pour dormir :

Ok, pour participer aux frais de la rencontre de 40 €. Je paierai par chèque à l'ordre de RELIER ou en liquide sur place.

Remarques (préciser notamment si vous ne venez qu'une journée et laquelle) :